Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

Band: 14 (1938)

Heft: 2

Artikel: Le Congrès mondial de la documentation universelle

Autor: Godet, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-770558

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vereinigung schweizerischer Bibliothekare
Association des bibliothécaires suisses
Nachrichten — *Nouvelles*
XIV. Jahrgang — No. 2. 10. März 1938
REDAKTION: Dr. M. GODET, Schweiz. Landesbibliothek, BERN

Le Congrès mondial de la Documentation universelle [1])

Ce Congrès, au titre un peu redondant, a eu lieu à Paris du 16 au 21 août dernier. Placé sous la direction d'un «Comité international de la documentation» créé ad hoc, il a été organisé par un comité français présidé par M. Jean Gérard, président de l'Union française des organismes de documentation, administrateur de la Maison de la Chimie, et s'est tenu dans les salles de cette institution internationale admirablement installée à la Rue St-Dominique. Un comité technique, présidé par M. Julien Cain, administrateur général de la Bibliothèque nationale, avait été plus spécialement chargé de la préparation des travaux.

Le Congrès a reçu 350 adhésions (dont 7 émanaient de Suisse)[2]). Trente Gouvernements et quarante organisations internationales s'y sont fait représenter. L'Allemagne, manifestant un intérêt remarquable, n'avait pas envoyé moins de 20 délégués officiels, présidés par le Directeur général de la Staatsbibliothek de Berlin, M. Krüss, qui avait accepté d'introduire par un discours[3]) les travaux du Congrès et y joua tout du long un rôle de premier plan.

Le programme, fortement inspiré de l'esprit de M. Otlet, ressemblait moins à l'ordre du jour d'un congrès qu'à la table des matières d'un gros ouvrage systématique et aurait pu fournir ali-

---

[1]) Rapport présenté à l'Assemblée générale de l'Association des bibliothécaires suisses, Genève 1937.

[2]) MM. Lucien Guillaume, W. Janicki, H. Lokay, E. Mathys, P. Rossello, P. Sevensma, et le soussigné (délégué du Gouvernement).

[3]) Intitulé : Die Beherrschung des Wissens.

ment aux débats de vingt congrès. Le Comité international des bibliothèques avait avec raison refusé, l'an dernier à Varsovie, le patronage, c'est-à-dire la responsabilité d'une entreprise sur laquelle il ne pouvait exercer une influence suffisante. Cependant, il avait recommandé aux bibliothécaires de participer à cette assemblée et d'y montrer ce que les bibliothèques ont déjà fait et peuvent encore faire pour la documentation. D'autre part, plusieurs de ses membres (M. Krüss, déjà nommé, M. Sevensma et le soussigné) avaient accepté, à titre personnel, de faire partie du Comité international de documentation. Celui-ci s'était efforcé de ramener le programme dans des limites raisonnables en désignant des questions de priorité. Les travaux du Congrès étaient répartis en cinq groupes, auxquels de bons *Rapports préliminaires*[4]) avaient préparé le terrain :

Groupe 1 : La production des documents, c'est-à-dire leur élaboration ou édition.

Groupe 2 : Le groupement des documents, qui comprend leur recherche, enregistrement et conservation.

Groupe 3 : L'œuvre documentaire, qui englobe l'élaboration, l'organisation, la diffusion et l'utilisation de la documentation.

Groupe 4 : L'organisation administrative et technique, dans laquelle rentrent notamment l'équipement et l'outillage.

Groupe 5 : Le réseau mondial de la documentation, sur lequel nous reviendrons.

Une centaine de communications ont été présentées. Pour réserver le plus de temps possible à l'échange des idées, ces communications avaient été imprimées[5]) et distribuées (malheureusement un peu tard) avant l'ouverture; elles n'étaient pas lues en séance, mais seulement résumées par les rapporteurs des groupes qui introduisaient le débat. Méthode en principe excellente. Il n'y avait pas de division en sections siégeant séparément, mais uniquement des séances plénières. Celles-ci étaient essentiellement consacrées

---

[4]) Edité par le Secrétariat du Congrès, 28, rue St-Dominique, Paris 1937.

[5]) *Texte des communications,* 344 pages. Ibidem.

à la discussion et, de ce fait, fort vivantes et intéressantes à suivre[6]).

A côté des séances, le programme prévoyait maintes visites de bibliothèques, d'archives, de services administratifs et de centres documentaires, comme ceux de Documentation pédagogique et de l'Economie nationale; sans parler de brillantes réceptions, où l'on entendit entre autres un discours de Wells, l'illustre écrivain.

Le Congrès se termina par l'adoption d'un certain nombre de vœux et par cette *Déclaration générale :*

Le Congrès a reconnu que, dans la période d'action dirigée qui caractérise notre époque, un impérieux besoin de documentation se fait sentir dans toutes les branches de l'activité intellectuelle.

Pour répondre aux exigences modernes, les organismes qui disposent d'un matériel documentaire ont à envisager une orientation nouvelle appropriée à ce besoin d'information rapide et complète.

Ces organismes ont compris la nécessité d'harmoniser, selon des directives communes, les diverses phases du cycle documentaire dans l'intérêt des usagers.

Ce cycle englobe, d'une part, la production, le groupement, la conservation des documents et, d'autre part, l'élaboration, la diffusion et l'utilisation de la documentation. Il intéresse à la fois auteurs, éditeurs, archivistes, bibliothécaires, conservateurs de musées et de collections et documentalistes.

La documentation porte sur toutes les catégories de documents : manuscrits, livres, revues, journaux, brevets, gravures, photographies, films, disques, pièces de collections et de musées, mis au service de la vie artistique, littéraire, scientifique, technique, économique et sociale.

Le Congrès estime que, pour toutes ces raisons, il est nécessaire que des contacts étroits et permanents soient créés entre les divers organismes touchant à la documentation en vue de confronter les idées et les méthodes, de coordonner les efforts, d'échanger les travaux et d'établir ainsi la collaboration la plus féconde.

Le Congrès est d'avis que la liaison entre toutes les activités intéressées à l'œuvre documentaire doit s'établir sur les quatre plans suivants, de manière à réaliser un réseau international de documentation :

plan par pays, comportant, dans le cadre de chaque nation, une coordination des organismes de documentation existants;

---

[6]) Il est juste de mentionner le rôle qu'y a joué, comme habile et infatiguable traducteur, M. Pierre Bourgeois, chef du service des dépôts de documents à la Maison de la Chimie, qui est notre compatriote.

plan par discipline, fixant une coopération entre les organismes que comprend chaque branche des connaissances;

plan par forme, réunissant les organismes producteurs d'un même instrument documentaire;

plan par profession, groupant toutes les corporations dont l'activité touche à la documentation.

Cette liaison doit être assurée par une organisation internationale comportant une Fédération, des Congrès, des Conférences restreintes.

Le *Congrès mondial de la Documentation universelle,* pour marquer sa fidélité à l'esprit et aux idées qui ont présidé à sa tenue, décide de maintenir en fonctions son Comité international qui, aux termes des décisions du Congrès, aura la charge de veiller à l'exécution des vœux suivants, jusqu'à l'entrée en fonctions de la Fédération.

On voit, par cette déclaration, que le Congrès a interprété le mot de documentation dans le sens le plus universel. D'autre part, il a reconnu que, pour assurer la liaison désirée, il n'était pas nécessaire de créer de toutes pièces (comme y poussait M. Gérard) une nouvelle organisation internationale, puisque le noyau en existe déjà. En effet, «rendant hommage au dévouement déployé depuis quarante années par l'Institut international de bibliographie et, à sa suite, par l'Institut international de documentation, comme à l'œuvre qu'ils ont accomplie», le Congrès a invité cet Institut (vœu 14) «à marquer davantage son caractère général et fédératif en se transformant en Fédération internationale des organismes de documentation». L'Institut, que préside M. Alingh Prins, à La Haye, a naturellement accueilli ce vœu avec faveur et a procédé peu après à une revision de ses statuts dans le sens voulu.

Si ce Congrès n'a répondu que partiellement aux ambitions de ses promoteurs (beaucoup d'importantes organisations internationales, comme celles des éditeurs, des imprimeurs, des bibliothécaires, etc. n'y étant pas officiellement représentées), il fut tout de même un succès. Non point seulement à cause d'une assez forte participation, mais parce qu'il a suscité d'intéressantes communications et qu'en réunissant des éléments les plus divers — des bibliothécaires, bibliographes, archivistes, professeurs et publicistes, avec des administrateurs, fonctionnaires, ingénieurs et techniciens de toutes sortes — il a montré qu'une certaine communauté de but

et d'intérêt lie toutes les formes de la documentation. Il a montré l'unité de celle-ci. Il a eu le bon sens, pour l'organisation future, de tenir compte de ce qui existe déjà et de ne pas créer un nouveau rouage faisant double emploi avec celui de La Haye. Les interventions de M. Otlet ont été de peu d'influence pratique, vu l'altitude parfois nuageuse à laquelle il se mouvait; mais il a obtenu un grand succès personnel, non seulement par son éloquence, mais parce que chacun devait convenir que ce Congrès était le couronnement et la justification de certaines idées qu'il a émises depuis 50 ans en précurseur malgré tout clairvoyant.

Du point de vue qui nous intéresse particulièrement, celui des bibliothèques, on peut remarquer ce qui suit.

Sur 350 congressistes, on comptait environ 70 bibliothécaires (soit un cinquième) qui ont apporté un nombre proportionnel de travaux. Mais la proportion des communications qui concernaient les bibliothèques et auraient pu tout aussi bien être présentées à un congrès de notre fédération était beaucoup plus grande : touchant, par exemple, l'amélioration des échanges internationaux, un recueil des lois sur le dépôt légal, l'unification des règles cartographiques, la coordination des systèmes de classification, les catalogues collectifs, l'impression des fiches, l'organisation méthodique de la bibliographie ou les magasins de livres. Près des deux tiers des vœux adoptés intéressent les bibliothèques, plusieurs les visent expressément. Si les bibliothécaires avaient parfois lieu de sourire ou de bailler en entendant discuter comme nouveautés des questions pour eux dès longtemps tranchées par l'expérience, on ne peut pourtant prétendre que ce Congrès fût sans intérêt pour eux.

D'autre part, beaucoup de sujets sortaient du cadre traditionnel de la bibliothéconomie, ou du moins des préoccupations courantes des bibliothécaires : ainsi la normalisation du format et de la rédaction des documents; la documentation dans l'administration, l'industrie et toutes espèces de domaines spéciaux; les archives cinématographiques et les phonothèques; la documentation journalistique et le dépouillement des quotidiens; la classification des documents constamment renouvelés; les accessoires optiques

du travail documentaire; la microphotographie, le microfilm; le classement vertical des dossiers; les possibilités de mécanisation de l'enregistrement et des recherches, le «catalogue automatique»; de nouveaux procédés de copie; les expériences acquises en faisant et lisant des reproductions réduites, et autres questions de technique documentaire. Nous renvoyons au reste ceux qui désireraient de plus amples renseignements aux deux publications déjà mentionnées et au volume des *Actes* qui est en préparation.

Indéniablement, il se dégageait de ces travaux l'impression que le Congrès avait sa raison d'être. Il faut bien reconnaître que l'imprimerie — dont l'Allemagne s'apprête à fêter en 1940 le 500e anniversaire de naissance — est en train de perdre son monopole. Ce n'est pas encore le crépuscule de Gutenberg, mais l'apparition de nouveaux astres. Toutes sortes de procédés mécaniques, chimiques, photochimiques, fournissent des moyens de reproduction souvent plus avantageux que la typographie. Films et disques offrent de nouveaux modes de conservation et de diffusion de la pensée, de la parole et de l'image. Ce développement technique, dont on ne peut prévoir où il s'arrêtera[7]), ouvre des possibilités stupéfiantes propres à bouleverser peu à peu nos méthodes.

Les bibliothèques vont-elles élargir leur champ d'activité, faire place aux nouveaux procédés, aux nouvelles formes de documents? Le peuvent-elles ? Dans quelle mesure ? De toute façon, elles n'éviteront pas que désormais une partie de la documentation leur échappe. Elles ont eu déjà, il est vrai, d'autres aventures au cours de leur histoire. Ne trouvait-on pas jadis, dans les bibliothèques, des bêtes empaillées, des pétrifications, des collections d'antiques et des médailles ? Ces collections, aujourd'hui détachées, forment des musées indépendants. . . . Ainsi va la spécialisation progressive. Les bibliothèques doivent se faire à l'idée qu'elles ne sont plus, virtuellement, qu'une partie du nouveau monde documentaire. Jusqu'à nouvel ordre, il est vrai, et sans doute pour longtemps encore, de beaucoup la plus importante.

---

[7]) Un inventeur juif, M. Goldberg, a trouvé un procédé microphotographique permettant de mettre sur une carte postale le contenu de 10 000 livres de 100 pages chacun (1 page sur 0,1 mm^2).

Le propre des théoriciens de la documentation est de concevoir le problème dans son ensemble. Ils sont naturellement amenés dans la pratique à porter surtout leur attention et leurs efforts sur les points que les bibliothèques laissent de côté de propos délibéré, ou faute de moyens, ou par indifférence. Mais ils s'efforcent en principe d'utiliser et de coordonner tous les moyens documentaires susceptibles d'être utiles aux chercheurs.

Une enquête faite récemment par notre Bibliothèque nationale, en collaboration avec la «Studiengruppe für Literaturnachweis», montre que beaucoup de bibliothèques spéciales dans notre pays — soit une soixantaine — constituent ce que les documentalistes appellent des «centres de documentation» et que plusieurs de nos bibliothèques générales possèdent des services de cette nature. Il n'y a donc pas de cloisons étanches et il ne doit pas y en avoir. Notre petit pays a besoin de l'union de toutes ses forces. Nous ne savons si et quand le «Réseau mondial de la documentation» se réalisera. Mais il est certain que, si nous le voulons, nous pouvons établir un réseau suisse, c'est-à-dire certaines relations grâce auxquelles bibliothèques et centres de documentation (pour autant que ces derniers sont distincts des premières) se rendraient de mutuels services. L'Association des bibliothécaires agira dans l'esprit de ses meilleures traditions, en contribuant à cette entente, pour le profit de nos travailleurs intellectuels de toutes conditions. Comme le disait M. Otlet au Congrès de Paris : «De l'inondation par le livre, il faut faire une irrigation bienfaisante». Pour cette œuvre, il n'est pas trop de tous les concours.

Marcel Godet.

Additions au compte-rendu de la 36e Assemblée générale

Le compte-rendu de l'assemblée de l'Association des bibliothécaires suisses à Genève, publié dans les *Nouvelles* du 11 décembre 1937 doit être complété sur les points suivants :

Page 108 : *a)* A la suite de son rapport, M. Godet donne connaissance des propositions du comité (qui figurent à la page 109).